

Réponses aux questions – le 02/10/2026

Bonjour, vous mentionnez dans la conception les études préliminaires. Pourtant dans les tableaux de chiffrage, la mission démarre à l'AVP. Cette phase initiale de diagnostic / faisabilité est importante, pour préparer l'AVP. Qu'en est-il ? Merci

- Les frais correspondants à cette phase préparatoire doivent être lissés et amortis par le candidat, dans la ligne de prix forfaitaire dédiée à la phase AVP (APS+APD). Certaines de ces données ont déjà été réalisées par nos services et seront remises au titulaire du marché à titre de document d'exploitation. Il est indiqué au CCTP que le candidat, pour mener à bien sa mission, devra, si nécessaire, faire des démarches techniques complémentaires.

Bonjour, nous ne trouvons pas d'enveloppe prévisionnelle pour les travaux. Pouvez-vous nous indiquer ce montant s'il vous plait? Merci

- Il a été apporté une précision supplémentaire au début de la consultation, le 25/09, sur le montant estimatif des travaux.
Il est proposé aux candidats de transmettre leur offre sous forme de pourcentage. Celui-ci peut être affiné selon des tranches de montants.
Par exemple : X% pour un marché de travaux < 500 000€, X% pour un marché > 1 000 000€...

Réponses aux questions – le 25/09/2026

- Suite à des questions posées en ce sens, malgré l'impossibilité de chiffrer précisément le montant du marché travaux, nous pouvons indiquer que celui-ci est estimé entre 500 000€ et 1 500 000 €.
La présente consultation vise à concevoir un projet qui permettra de fixer ce montant plus précisément et l'affiner dans la phase projet.